

2021

Bureau du défenseur du
consommateur en matière
d'assurances



TABLE DES MATIÈRES

À NOTRE SUJET	Page 2
MESSAGE DE LA DÉFENSEURE	Page 3
NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	Page 6
INTRODUCTION	Page 7
MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	Page 8
ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES	Page 9
BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR	Page 10
DISTRACTION AU VOLANT	Page 11
EXEMPLE DE CAS TRAITÉS 2021	Page 12
REQUÊTES TRAITÉES PAR LE BUREAU	Page 15
REPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU	Page 19
ANNEXE A : RELEVÉ DES COTISATIONS	Page 21

NOTRE SUJET

Le bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances est une entité créée par la loi dans le but d'aider les Néo-Brunswickois ayant des problèmes reliés aux assurances. Tout consommateur ayant des questions, plaintes, préoccupations avec ses assurances peut compter sur notre équipe expérimentée afin de les aider.

Nous pouvons facilement être rejoints par téléphone par notre numéro sans frais, par notre site Web ou encore en se présentant au bureau. L'équipe se fait un devoir de répondre rapidement, avec courtoisie et professionnalisme, aux demandes des consommateurs.

MESSAGE DE LA DÉFENSEURE

Qui l'eut cru! Si l'on pensait que l'année 2021 serait bien différente de celle de 2020 et que l'on allait retrouver une vie normale, somme toute de constater que rien de tel ne s'est produit. Confinement, bulle, rencontre Teams, report d'activités, et télétravail ont fait partie de notre quotidien. Résilience, résilience et résilience. Les employés du Bureau du défenseur du consommateur se sont adaptés à ce nouveau mode de travail et ont continué d'offrir leurs services et aide aux consommateurs du Nouveau-Brunswick aux prises avec des questions et des problèmes d'assurances. Que ce soit l'assurance auto, habitation, maladie, vie et même assurance sur les prêts, nous traitons tous les genres d'assurance. De plus, en vertu de notre loi, nous avons le mandat de voir à ce que les assureurs et les agents respectent la Loi sur les assurances.

Nos services sont gratuits et toujours disponibles et nous répondons aux appels dans un très court délai avec courtoisie, clarté et équité. Tous les dossiers sont traités en toute confidentialité et les consommateurs du NB peuvent compter sur notre équipe qui cumule plus de 90 ans d'expérience dans le monde des assurances.

L'année 2021 aura encore été marquée par des hausses de tarifs d'assurance automobile, cependant moins drastiques que celles accordées les dernières années et aussi inférieures à celles observées ailleurs au pays. Bien que nous sommes heureux de voir que les primes d'assurance automobile du NB soient parmi les plus basses au Canada, nous continuons de participer aux audiences de la commission des assurances du NB afin de réclamer des primes d'assurance justes et raisonnables pour les assurés du NB. Nous savons que cette assurance obligatoire pour les automobilistes constitue une dépense importante pour les gens. L'année 2022 s'annonce aussi occupée puisqu'il y a déjà des avis d'audience qui ont été déposés et l'incertitude perdure au niveau de la pandémie. Bien que quelques assureurs ont fait une demande pour de plus fortes augmentations de leur tarif en 2021, la majorité de ceux-ci ont demandé des augmentations plus modérées. Nous espérons donc que la stabilisation des tarifs amorcée l'an dernier se poursuivra cette année car depuis les cinq dernières années, le marché des assurances a connu des augmentations substantielles

Tout comme l'assurance auto, les primes d'assurance sur les propriétés ont également augmenté. Cette assurance, bien que seulement obligatoire pour les créanciers hypothécaires, est très peu règlementée et les assureurs peuvent, comme bon leur semble, augmenter les tarifs. Ils expliquent leurs hausses par le nombre élevé de réclamations, le coût des matériaux pour la reconstruction et aussi par les catastrophes naturelles qui arrivent plus souvent.

Nous demandons aux assureurs de faire preuve de plus de transparence envers leurs assurés. Avec les hausses tarifaires des dernières années, les assureurs devraient indiquer l'augmentation de la prime lors du renouvellement comparativement au tarif demandé l'année précédente.

Nous avons également noté que les assureurs sont plus sélectifs et parfois ne veulent pas offrir de renouvellement. De plus, suivant une réclamation, les assureurs font des enquêtes plus poussées ce qui occasionnent des frustrations et des délais pour les assurés. Par conséquent, les assurés se retrouvent parfois avec très peu de choix. Notre bureau est donc là pour aider ces assurés. L'an dernier, nous avons fait deux campagnes publicitaires : une au printemps et la deuxième à l'automne. Ces campagnes fonctionnent car de plus en plus d'assurés font appel à nos services gratuits et confidentiels. En effet, nous avons connu une hausse des demandes et avons dû procéder à l'embauche d'une employée à temps partiel : Anne-Marie Ramsay qui avait pris sa retraite, a accepté de revenir au travail quelques heures par semaine. Notre bureau et tous les consommateurs sont très chanceux de pouvoir compter sur une employée d'expérience et de grande compétence qui est venue prêter main forte.

Au début de l'année, les camionneurs forestiers ont eu une mauvaise surprise. En effet, leur franchise est passée de 5 000\$ à 20 % du prix du véhicule. Avec un travail d'équipe, nous avons réussi à faire réduire cette franchise et la remettre au montant initial. Cela a grandement aidé les camionneurs.

Pour la prochaine année, nous voulons nous assurer que les consommateurs soient mieux informés au sujet de nos services et voulons accroître notre visibilité auprès des gens du Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, nous allons continuer de faire des campagnes publicitaires et allons accroître notre présence sur les plateformes numériques. Nous offrons de bons services gratuits et désirons que les assurés le sachent et puissent en profiter. Le traitement équitable des clients est la responsabilité de tous; aussi bien celle des assureurs et celle des intermédiaires tels les agents. Il est donc primordial de voir à ce que les assurés du Nouveau-Brunswick soient traités de façon équitable et transparente. Comme assuré, nous avons le droit de demander à notre compagnie d'assurance pour le meilleur tarif pour une meilleure protection adaptée à nos besoins. De plus, nous encourageons les assurés de demander pour des rabais auprès de leur assureur; que ce soit la combinaison de produits, le nombre de kilomètres parcourus annuellement ou encore nos habitudes de conduite. Ces exemples ont tous un impact sur les tarifs. Rappelez-vous que notre bureau est là pour aider les consommateurs.

Certaines des pratiques de travail adoptées durant la pandémie seront maintenues de façon permanente. En effet, le télétravail à temps partiel va demeurer. Cette manière d'offrir nos services est tout aussi efficace pour les consommateurs et plaît à nos employés. Donc, cette pratique sera maintenant la norme. Le travail en mode hybride a fait ses preuves.

En terminant, je veux souligner le dévouement, la souplesse et l'ingéniosité de notre équipe. Le professionnalisme et les connaissances démontrés servent les consommateurs efficacement à tous les jours et renforcent la confiance du public envers notre bureau. Bien que personne ne pouvait prévoir l'impact de la Covid, le bureau a pu continuer d'offrir de l'aide aux consommateurs. Merci à toute l'équipe qui a su relever les défis. Un merci spécial aussi à Solange Godin qui après 15 ans de services de dépannage est passé à autre chose. Sa bonne humeur et son professionnalisme ont su faire la différence autant pour les consommateurs que pour les employés.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Courtoisie : La courtoisie, le professionnalisme et le respect sont présents à chacune de nos interactions.

Rapidité : Nous nous efforçons de répondre aux appels dans la même journée ou le lendemain.

Connaissance : Les employés cumulent plus de 90 ans d'expérience dans le domaine des assurances. De plus, le travail d'équipe et la formation continue font partie de notre fonctionnement.

Confidentialité : Toutes les demandes sont traitées de façon confidentielle.

Chaque dossier est traité de manière juste et équitable. Nous avons établi de bonnes relations avec les autres parties prenantes et nous sommes fiers de pouvoir compter sur leur collaboration.

INTRODUCTION

Le bureau du défenseur du consommateur est le seul bureau de ce genre au Canada. Les consommateurs du Nouveau-Brunswick peuvent compter sur l'appui de professionnels afin de répondre aux plaintes ou aux questions relativement à leurs assurances. Que ce soit l'assurance auto, habitation, vie, invalidité, notre équipe offre un service bilingue, confidentiel et gratuit. De plus, nous offrons de l'information générale à propos des assurances. Ces services sont financés, au pro rata, par les compagnies d'assurances faisant affaires au Nouveau-Brunswick.

Le défenseur du consommateur en matière d'assurances est en poste depuis le 1^{er} janvier 2005. Nous avons maintenant le plaisir de présenter le rapport annuel pour l'année civile 2021.

Le rapport annuel est soumis conformément au paragraphe 10(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, qui se lit comme suit :

10(1) Le défenseur doit faire rapport annuellement à l'Assemblée législative sur ce qui suit :

- a) Les activités du bureau du défenseur pour l'année précédente;*
- b) Le montant total mis à la charge des assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, en application de l'article 11, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.*

Ce dix-septième rapport annuel porte principalement sur les exigences liées au paragraphe 10(1) susmentionné de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances.

MANDAT DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

Le défenseur est un fonctionnaire de l'Assemblée législative.

Conformément au paragraphe 7(1) de la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances, les fonctions du défenseur sont les suivantes :

7(1) Le défenseur doit :

- a) *passer en revue les lignes directrices et les pratiques de souscriptions des assureurs, des courtiers et des agents et faire rapport de toute pratique interdite de souscription au surintendant;*
- b) *procéder à des enquêtes sur les assureurs, courtiers et agents concernant ce qui suit :*
 - (i) *les primes facturées pour les contrats d'assurances,*
 - (ii) *la disponibilité des contrats d'assurances;*
- c) *répondre aux demandes de renseignements concernant les assurances;*
- d) *élaborer et diriger des programmes d'éducation concernant les assurances afin d'informer les consommateurs;*
- e) *accomplir toute autre tâche ou enquête concernant les assurances ou l'industrie des assurances qui lui est prescrite par l'Assemblée législative.*

Le paragraphe 7(2) prévoit que le défenseur « peut comparaître devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick [...] dans le but de représenter les intérêts des consommateurs [...] ».

ACTIVITÉS DU BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

Encore cette année les activités ont été chamboulées par la pandémie. En effet, les conférences en présentiel ont été annulées et ont plutôt été tenues par vidéoconférence. Par conséquent, les employés ont pu continuer d'apprendre et de profiter de la formation continue. A nombreuses reprises, la défenseure a donné des entrevues aux médias afin d'aider les consommateurs à voir plus clair dans le monde de l'assurance. Ces entrevues permettent l'échange d'information et informent les gens du Nouveau-Brunswick sur les problèmes et enjeux se passant chez nous.

Cette année, toutes les audiences auprès de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick se sont déroulées de façon papier.

L'année 2022 semble être plus prometteuse pour la reprise de rencontres en personne. Par contre, les rencontres Zoom, Teams et autres afin de se voir et de discuter avec les différentes parties prenantes feront sûrement partie de nos journées de travail et tant mieux car cela s'est avéré être très efficace.

BUREAU DU DÉFENSEUR DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

Le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances a officiellement commencé ses activités le 7 mars 2005. Le bureau compte quatre employés permanents et une employée

temps partiel. Outre la défenseure, les employés sont :

Pauline Lafortune, adjointe administrative

Sandra Godin, défenseure adjointe

Jocelyn Boudreau, défenseur adjoint

Anne-Marie Ramsay, défenseure adjointe temps partiel



265.02 Il est interdit de conduire un véhicule à moteur sur une route tout en utilisant un appareil électronique à commande manuelle.
2010, ch. 33, art. 2

Distraction au volant

En 2020, un quart des Canadiens affirmaient avoir noté une augmentation du nombre d'automobilistes utilisant leur téléphone cellulaire au volant.

(CAA, 2020)

La distraction au volant n'en vaut jamais la peine. Elle peut causer des blessures et des décès évitables.

Le Nouveau-Brunswick a adopté des dispositions législatives augmentant le montant des amendes et le nombre de points d'inaptitude imposés pour les infractions liées à la distraction au volant. Les amendes pour les conducteurs reconnus coupables de distraction au volant ont doublé et sont maintenant de 280 \$, et le nombre de points d'inaptitude est de cinq.

De plus, les amendes pour les conducteurs qui dépassent un autobus scolaire pendant que les feux rouges clignotent ont aussi doublé et s'établissent à 480 \$, et le nombre de points d'inaptitude est de six.

Le bureau du défenseur vous conseil d'être prudent au volant

La distraction au volant peut prendre diverses formes, ne serait-ce que manger, boire ou essayer de programmer son GPS tout en conduisant. La situation est loin de s'améliorer, car la distraction au volant est en cause dans 21 % des accidents mortels chaque année, comparativement à 16 % il y a dix ans (**Transports Canada**). La sécurité au volant se résume à une chose bien simple : rester concentré sur la route et, autant que possible, régler les distractions avant de partir ou y voir après s'être immobilisé.

Exemples de cas traités

2021

Nos histoires à succès



Résiliation d'une police d'assurance

« L'assureur ne peut résilier un contrat en vigueur depuis plus de 60 jours seulement dans certaines circonstances spécifiques »



Degré de responsabilité

« Après avoir révisé le dossier, nous avons plaidé qu'une seule règle devait s'appliquer. »



Modification de la police

« L'assuré avait tenté de se faire rembourser mais sans succès »



Demande d'indemnité

« L'assureur n'avait donc pas payé le montant total du solde hypothécaire »

Exemples de cas traités

par le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances

Résiliation d'une police d'assurance



Un assuré a reçu une lettre de résiliation de sa police d'assurance maison. L'assureur désirait annuler la police mi-parcours. Cependant cet assuré n'avait apporté aucun changement à sa résidence depuis les 6 dernières années. Après avoir révisé le dossier, nous avons expliqué à l'assureur qu'il ne pouvait pas résilier ce contrat puisqu'il était en vigueur depuis plus de 60 jours. Un assureur peut résilier un contrat que dans certaines circonstances spécifiques et que dans la présente affaire, ce n'était pas le cas. **«il ne peut résilier un contrat en vigueur depuis plus de 60 jours seulement dans certaines circonstances spécifiques »**

Après de nombreux appels et lettres, l'assureur a suivi notre recommandation et remis la police en vigueur. Sachant que l'assureur ne lui offrirait pas de renouvellement, nous avons encouragé cet assuré à commencer à rechercher dès maintenant pour un autre assureur. Après l'implication du bureau du défenseur en matière d'assurances, la police a été remise en vigueur.

Q: J'ai prêté ma voiture à mon ami qui a eu un accident dont il est responsable. Qu'arrive-t-il à mes assurances?

R: Si la personne qui emprunte votre voiture a un accident au volant de votre voiture, cette collision sera inscrite à votre dossier d'assurance. Lorsque vous prêtez votre voiture, vous prêtez également votre dossier.

Saviez-vous : que nos défenseurs-adjoints cumulent plus de 90 ans d'années d'expérience dans le monde des assurances? En cas de besoin, n'hésitez pas à leur demander de l'aide.



Q: Je viens d'avoir ma facture d'assurance. Ça ne vaut pas la peine d'aller voir ailleurs car c'est tout du pareil au même.

R: Au contraire! Magasiner et comparer vaut vraiment la peine. Assurez-vous de demander des questions et aussi informez-vous des rabais.

Exemples de cas traités

par le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances

Degré de responsabilité

Un assureur avait établi à 50% le degré de responsabilité de son assuré lorsque ce dernier avait fait un virage à gauche à une intersection avec 3 panneaux d'arrêt et où il n'y avait pas d'arrêt pour lui, la 4e intersection. Un 2e véhicule circulant en sens inverse (et qui devait s'arrêter au panneau d'arrêt) a continué sa route en même temps que notre assuré procédait à son virage à gauche.

L'assureur se défendait en alléguant qu'il devait appliquer 2 règles de droit retrouvées dans le Règlement de détermination de responsabilité dans ce genre d'accident et c'est pourquoi il avait décidé que chaque conducteur était responsable à 50%. Après avoir révisé le dossier, nous avons plaidé qu'une seule règle devait s'appliquer. que chaque conducteur était

que chaque conducteur était responsable à 50%. Après avoir révisé le dossier, nous avons plaidé qu'une seule règle devait s'appliquer. Après plusieurs discussions responsable à 50%. Après avoir révisé le dossier, nous avons plaidé qu'une seule règle devait et rencontres Teams, il a été décidé que le 2e véhicule était 100% responsable de cet accident. L'assuré était bien heureux et content qu'il a été reconnu 0 % responsable.



Demande d'indemnité

Un consommateur avait soumis une demande de règlement relativement à une police d'assurance prêt hypothécaire suivant le décès de son conjoint. Ce consommateur avait en main tous les documents démontrant que cette hypothèque avait été prise pour une certaine période d'amortissement (le nombre de mois). Lorsque que l'agent d'assurance a noté les données hypothécaires, par inadvertance, il y a eu une erreur sur le période d'amortissement hypothécaire. L'assureur n'avait donc pas payé le montant total du solde hypothécaire comme stipulé par le contrat d'assurance. Après plusieurs courriels échangés avec l'assureur, la compagnie a fait le recalcul avec la bonne période d'amortissement et a payé le montant total de l'hypothèque. Un autre consommateur que nous avons réussi à aider



Modification de la police

Un consommateur avait fait parvenir à son assureur une demande par courriel afin d'enlever de sa police un véhicule dont il ne se servait plus. L'assureur lui avait proposé de maintenir une protection pour feu et vol mais l'assuré avait refusé. Lorsque ce dernier s'est rendu compte que malgré ses instructions précises, l'assureur avait continué d'assurer le véhicule et il lui facturait ses primes, il avait tenté de se faire rembourser mais sans succès. Il a donc demandé notre aide. Après avoir lu les documents, nous avons écrit à l'assureur, envoyés tous les courriels et avons fortement recommandé de rembourser les primes puisqu'il était clair que cet assuré avait demandé d'enlever cette couverture d'assurance sur le véhicule.

« **il avait tenté de se faire rembourser mais sans succès** »
Finalement, l'assureur nous a écoutés et remboursés les primes. Ce consommateur nous a remerciés de notre aide.



Requêtes traitées par le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances

2021

REQUÊTES TRAITÉES PAR LE BUREAU

1223

Dossiers
en 2021

Français

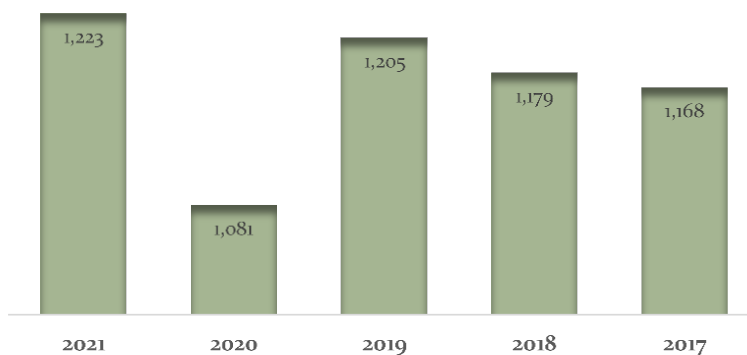
44%

Anglais

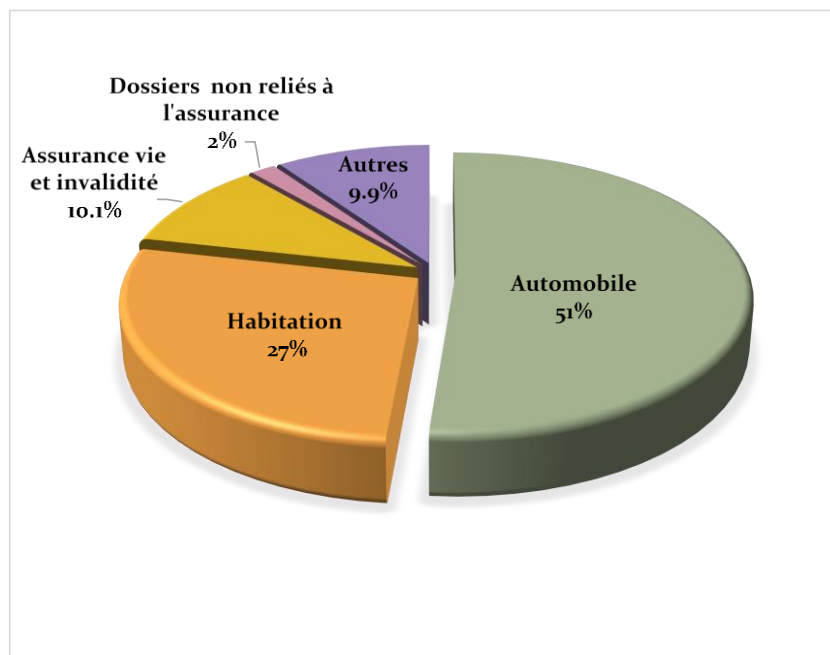
56%

Nombre de requêtes

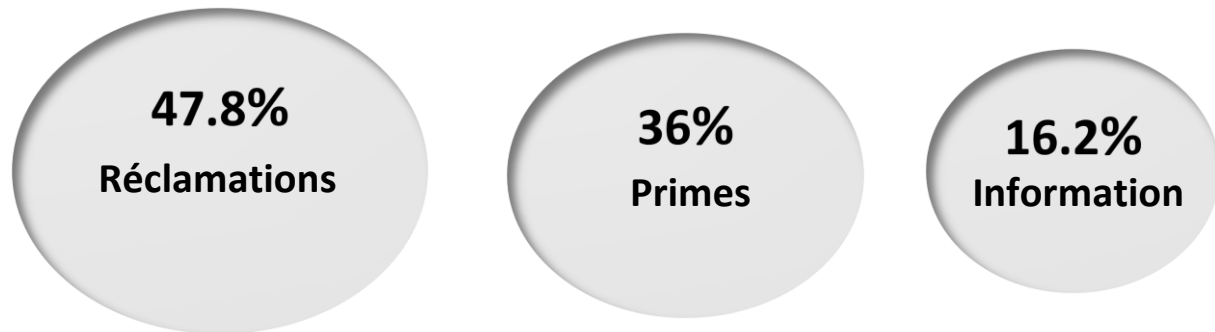
2017 à 2021



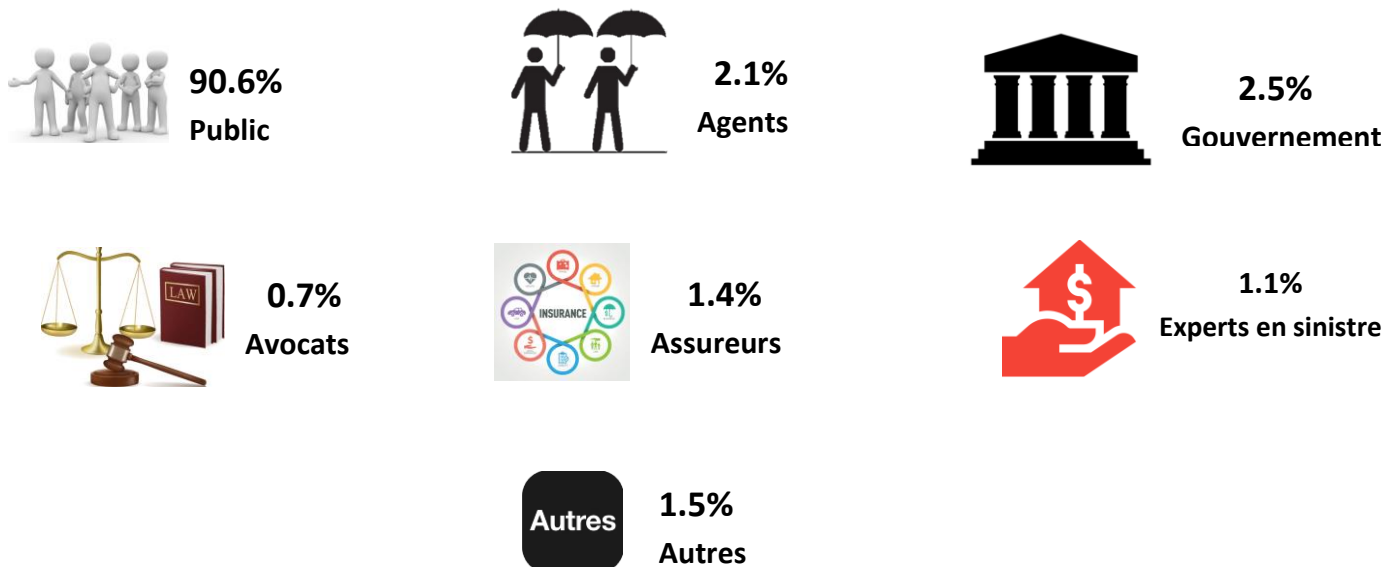
Répartition de dossiers par types d'assurances



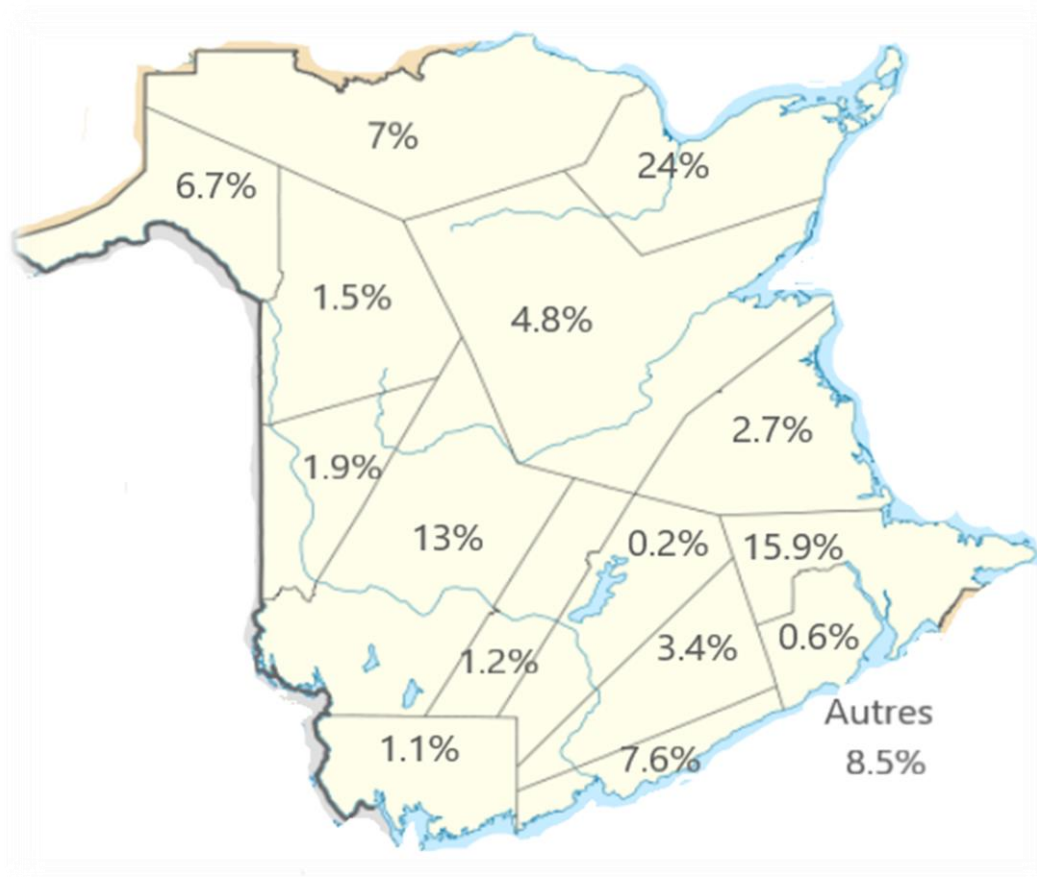
Nature des requêtes



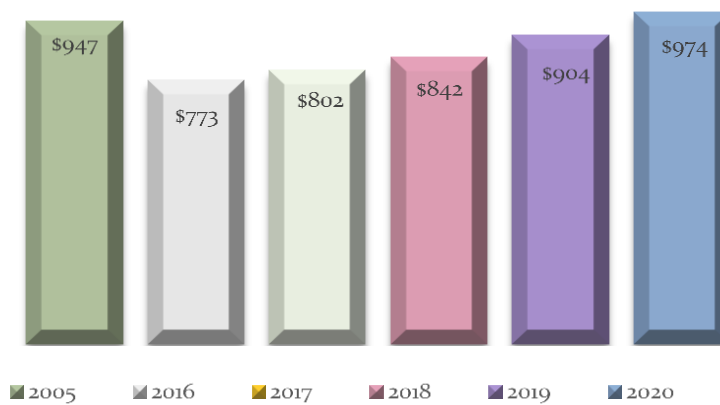
Origine des requêtes



Répartition par comté



Prime moyenne d'assurance automobile au Nouveau Brunswick



Source : Agence statistique d'assurance générale (2021)

REPARTITION DES DÉPENSES DU BUREAU DU CONSOMMATEUR EN MATIÈRE D'ASSURANCES

Le paragraphe 11(1) de la Loi du défenseur du consommateur stipule ce qui suit : « Le défenseur doit chaque année, aussitôt que possible après la fin de chaque année financière, en se référant aux Comptes publics et en effectuant toutes enquêtes ou recherches complémentaires jugées nécessaires, déterminer et attester le montant total des dépenses engagées par la province du fait ou à l'occasion de l'application de la présente loi pendant l'année financière précédente et le montant des dépenses ainsi déterminé et attesté par le défenseur est définitif pour toutes les fins du présent article. »

L'alinéa 11(3)a) permet au défenseur du consommateur de répartir les dépenses en fonction de toute catégorie particulière d'assurance, comme il est stipulé ci-après :

« dans le cas où une fraction du montant total de ces dépenses a été exposée directement ou indirectement pour une catégorie donnée d'assurance, le défenseur en fixe le montant et la répartit entre les assureurs offrant cette catégorie d'assurance, la quote-part de chaque assureur étant proportionnelle à ses recettes nettes au titre de cette catégorie d'assurance par rapport à la masse totale des recettes nettes réalisées à ce titre par l'ensemble de ces assureurs; »

Ainsi, le défenseur du consommateur a déterminé que le montant total de ses dépenses pour l'année financière ayant pris fin le 31 mars 2021 devait être réparti comme suit, aux fins de cotisation :

80 % entre les assureurs bien et responsabilité

20 % entre les assureurs vie et santé

Le montant total des dépenses engagées pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021 s'élevait à 520,841.40 dollars. Ce montant a été réparti entre tous les assureurs titulaires d'une licence au Nouveau-Brunswick, par un avis de cotisation émis à l'endroit de chaque compagnie. Jointe à l'**annexe A** est la répartition du montant total qui a été soumis à tous les assureurs titulaires d'une licence pour l'année précédente, ainsi que le montant payé par chacun d'eux.

Annexe A

Relevé des cotisations

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Affiliated FM Insurance Company	\$ 447.41	\$ 447.41
Factory Mutual Insurance Company	\$ 5,243.02	\$ 5,243.02
Allstate Insurance Company of Canada	\$ 15,398.37	\$ 15,398.37
American Bankers Insurance Company of Florida	\$ 3,417.35	\$ 3,417.35
Euler Hermes North America Insurance Company	\$ 9.73	\$ 9.73
The American Road Insurance Company	\$ 43.20	\$ 43.20
Belaire Insurance Company inc	\$ -	
Boiler Inspection and Insurance Company of Canada	\$ 281.49	\$ 281.49
Chicago Title Insurance Company	\$ 202.25	\$ 202.25
CorePointe Insurance Company	\$ 0.86	\$ 0.86
Chubb Insurance Company of Canada	\$ 4,728.10	\$ 4,728.10
AIG Insurance Company of Canada	\$ 6,610.13	\$ 6,610.13
Continental Casualty Company	\$ 1,088.48	\$ 1,088.48
Co-operators General Insurance Company	\$ 21,395.17	\$ 21,395.17
CUMIS General Insurance Company	\$ 1,801.93	\$ 1,801.93
Ecclesiastical Insurance Office Public Limited Company	\$ 1,633.44	\$ 1,633.44
Economical Mutual Insurance Company	\$ 28,019.04	\$ 28,019.04
Elite Insurance Company	\$ 3,235.69	\$ 3,235.69
Federal Insurance Company	\$ -	
Sonnet Insurance Company	\$ 3,730.87	\$ 3,730.87
Canadian Premier General Insurance Company	\$ 37.76	\$ 37.76
First North American Insurance Company	\$ 76.38	\$ 76.38
Aviva Insurance Company of Canada	\$ 24,507.86	\$ 24,507.86
Gore Mutual Insurance Company	\$ 71.23	\$ 71.23
Wynward Insurance Group	\$ 1,582.23	\$ 1,582.23
Great American Insurance Company	\$ 734.90	
Guarantee Company of North America	\$ 2,421.55	\$ 2,421.55
Intact Insurance Company	\$ 30,439.16	\$ 30,439.16
Hartford Fire Insurance Company	\$ 10.01	\$ 10.01
La Compagnie d'Assurances Jevco	\$ -	
Echelon General Insurance Company	\$ 4,255.81	\$ 4,255.81
Liberty Mutual Insurance Company	\$ 9,795.19	\$ 9,795.19
Lloyd's Underwriters	\$ 18,152.33	\$ 18,152.33
The Missisquoi Insurance Company	\$ -	

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Motors Insurance Corporation	\$ -	
XL Reinsurance America Inc.	\$ 91.83	\$ 91.83
The Personal Insurance Company	\$ 8,619.17	\$ 8,619.17
The Portage la Prairie Mutual Insurance Company	\$ 3,814.41	\$ 3,814.41
TD Home and Auto Insurance Company	\$ 167.63	\$ 167.63
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada	\$ 13,070.65	\$ 13,072.37
Scottish & York Insurance Co. Limited	\$ -	
Security National Insurance Company	\$ 20,700.61	\$ 20,700.61
Sentry Insurance a Mutual Company	\$ 3.72	\$ 3.72
SouthEastern Mutual Insurance Company	\$ 4,559.04	\$ 4,559.04
The Sovereign General Insurance Company	\$ 5,785.12	\$ 5,785.12
Stanley Mutual Insurance Company	\$ 2,088.57	\$ 2,088.57
St. Paul Fire and Marine Insurance Company	\$ 249.16	\$ 249.16
Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co. Ltd.	\$ 116.71	\$ 116.71
Traders General Insurance Company	\$ 3,309.21	\$ 3,309.21
Trafalgar Insurance Company of Canada	\$ 494.32	\$ 494.32
Unifund Assurance Company	\$ 12,392.10	\$ 12,392.10
Wawanesa Mutual Insurance Company	\$ 36,557.54	\$ 36,557.54
Western Surety Company	\$ 335.56	\$ 335.56
Sompo Japan Insurance Inc.	\$ 3.15	\$ 3.15
Zurich Insurance Company Ltd	\$ 3,069.78	\$ 3,069.78
The Dominion of Canada General Insurance Company	\$ 8,465.56	\$ 8,465.56
Primum Insurance Company	\$ 8,269.31	\$ 8,269.31
Westport Insurance Corporation	\$ 1,339.08	\$ 1,339.08
COSECO Insurance Company	\$ 85.82	\$ 85.82
Canadian Universities Reciprocal Insurance Exchange	\$ 248.02	\$ 248.02
RBC Insurance Company of Canada	\$ 313.24	
Canadian Lawyers Insurance Association (CLIA)	\$ 232.86	\$ 232.86
Stewart Title Guaranty Company	\$ 325.54	\$ 325.54
TD General Insurance Company	\$ -	
Travelers Insurance Company of Canada	\$ 968.33	\$ 968.33
Novex Insurance Company	\$ 84.39	\$ 84.39
Pembridge Insurance Company	\$ 7,956.64	\$ 7,956.64
First American Title Insurance Company	\$ 0.57	\$ 0.57
Mitsui Sumitomo Insurance Company Limited	\$ 40.62	\$ 40.62
Federated Insurance Company of Canada	\$ 848.76	\$ 848.76
United General Insurance Corporation	\$ 2,746.24	\$ 2,746.24
Green Shield Canada	\$ 1,025.83	\$ 1,025.83
Sunderland Marine Mutual Insurance Company Limited	\$ -	
Protective Insurance Company	\$ 19.74	\$ 19.74
Old Republic Insurance Company of Canada	\$ 529.51	\$ 529.51
Northbridge General Insurance Corporation	\$ 12,849.52	\$ 12,849.52
Versasure Surety	\$ -	
Sagen Mortgage Insurance Company Canada	\$ 4,897.45	\$ 4,897.45
CAA Insurance Company (Ontario)	\$ 2,550.57	\$ 2,550.57

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Waterloo Insurance Company	\$ -	
Coachman Insurance Company	\$ -	
Everest Insurance Company of Canada	\$ 661.67	\$ 661.67
Zenith Insurance Company	\$ 779.53	\$ 779.53
Perth Insurance Company	\$ -	
Aviva General Insurance Company	\$ 5,343.14	\$ 5,343.14
Canassurance compagnie d'assurance	\$ 269.76	
Temple Insurance Company	\$ 2,373.78	\$ 2,373.78
Lawyers' Professional Indemnity Company	\$ -	
Ascentus Insurance Ltd.	\$ -	
Canadian Northern Shield Insurance Company	\$ 0.29	
Trans Global Insurance Company	\$ 12.59	\$ 12.59
Promutuel de L'Estuaire, Société d'ass. Générale	\$ 4,523.85	\$ 4,523.85
The Insurance Company of Prince Edward Island	\$ 3,649.06	\$ 3,649.06
T.H.E. Insurance Company	\$ -	
XL Insurance Company Limited	\$ -	
Aspen Insurance UK Limited	\$ 91.54	
National Liability & Fire Insurance Company	\$ 623.91	\$ 623.91
Pafco Insurance Company	\$ 1,045.00	\$ 1,045.00
Industrial-Alliance Pacific General Insurance Corporation	\$ 2,262.78	\$ 2,262.78
Petline Insurance	\$ 229.71	\$ 459.42
Allianz Global Risks US Insurance Company	\$ 2,661.27	\$ 2,661.27
Omega General Insurance Company	\$ 461.42	\$ 461.42
FCT Insurance Company Ltd.	\$ 1,302.75	\$ 1,302.75
Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur	\$ 84.39	\$ 84.39
Canadian Farm Insurance Corp.	\$ 1.14	\$ 1.14
Jewelers Mutual Insurance Company	\$ 47.20	\$ 47.20
L'Unique assurances générales inc.	\$ 0.57	\$ 0.57
Trisura Guarantee Insurance Company	\$ 1,125.67	\$ 1,125.67
Electric Insurance Company	\$ 7.15	
Canada Guaranty Mortgage Insurance Company	\$ 2,109.17	\$ 2,109.17
Berkley Insurance Company	\$ 313.81	\$ 313.81
Fenchurch General Insurance Company	\$ 9.15	\$ 9.15
Associated Electric & Gas Insurance Services Limited	\$ 121.29	\$ 121.29
Triton Insurance Company	\$ 535.80	\$ 535.80
AXIS Reinsurance Company (Canadian Branch)	\$ 139.60	\$ 139.60
Healthcare Insurance Reciprocal of Canada	\$ 25.46	\$ 25.46
Allied World Specialty Insurance	\$ 1,113.66	\$ 1,113.66
Unica Insurance	\$ -	
HDI Global Specialty SE	\$ 933.72	\$ 933.72
DAS Legal Protection Insurance Company Limited	\$ -	
Groupama S.A.	\$ -	
HDI Global SD Canada	\$ 977.20	\$ 977.20
Canadian Egg Industry Reciprocal Alliance (CEIRA)	\$ 36.40	
Arch Insurance Canada Ltd	\$ 1,028.41	\$ 1,028.41

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Millennium Insurance Corporation	\$ 462.57	\$ 462.57
Orion Travel Insurance Company	\$ 100.70	\$ 100.70
AXA Art Insurance Corporation	\$ -	
Liberty Specialty Markets Bermuda Limited	\$ -	
Starr Insurance and Reinsurance Limited	\$ 469.72	\$ 469.72
GMS Insurance Inc.	\$ 171.93	
Certas Home and Auto Insurance Company	\$ 16,593.84	\$ 16,593.84
Technology Insurance Company, Inc	\$ -	
XL Specialty Insurance	\$ 2,789.15	\$ 2,789.15
SCOR Insurance	\$ 734.33	\$ 734.33
AXA Insurane Company	\$ -	
Atradius Credito y Caucion, S.A. de Seguros y Reaseguros	\$ 0.29	\$ 0.29
Carleton-Fundy Mutual Insurance	\$ 1,851.99	\$ 1,851.99
Community Newspaper	\$ -	
Acadie Vie	\$ 1,966.31	\$ 1,966.31
ACTRA Fraternal Benefit Society	\$ 4.37	\$ 4.37
American Bankers Life Assurance Company of Florida	\$ 880.89	\$ 880.89
Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie	\$ 3,835.10	\$ 3,835.10
Blue Cross Life Insurance Company of Canada	\$ 5,233.62	\$ 5,233.62
The Canada Life Assurance Company	\$ 23,142.87	\$ 23,142.87
Canadian Premier Life Insurance Company	\$ 438.55	\$ 438.55
Combined Insurance Company of America	\$ 1,784.00	\$ 1,784.00
CUMIS Life Insurance Company	\$ 466.40	\$ 466.40
The Empire Life Insurance Company	\$ 562.07	\$ 562.07
Scotia Life Insurance Company	\$ -	
The Grand Orange Lodge of British America Benefit Fund	\$ 6.69	\$ 6.69
The Great-West Life Assurance Company	\$ -	
The Independent Order of Foresters	\$ 8.83	\$ 8.83
Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.	\$ 4,636.05	\$ 3,417.20
Knights of Columbus	\$ 740.40	\$ 740.40
Life Insurance Company of North America	\$ -	
London Life Insurance Company	\$ -	
The Manufacturers Life Insurance Company	\$ 16,891.75	\$ 16,891.75
New York Life Insurance Company	\$ 41.33	\$ 41.33
Allianz Life Insurance Company of North America	\$ -	
The Order of United Commercial Travelers of America	\$ -	
SSQ, Société d'Assurance-Vie inc.	\$ 1,128.40	\$ 1,128.40
Reliable Life Insurance Company	\$ 1.46	\$ 1.46
Sun Life Assurance Company of Canada	\$ 16,299.61	\$ 16,299.61
United American Insurance Company	\$ 0.39	\$ 0.39
The Wawanesa Life Insurance Company	\$ 514.52	\$ 514.52
Humania Assurance Inc	\$ 150.78	\$ 150.78
CIGNA Life Insurance Company of Canada	\$ 8.15	\$ 8.15
American Income Life Insurance Company	\$ 809.09	\$ 809.09

Compagnie	Montant de cotisation	Montant payé
Co-operators Life Insurance Company	\$ 1,926.72	\$ 1,926.72
The Equitable Life Insurance Company of Canada	\$ 927.07	\$ 927.07
La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc.	\$ -	
Primerica Life Insurance Company of Canada	\$ 159.31	\$ 159.31
Western Life Assurance Company	\$ -	
CompCorp Life Insurance Company	\$ -	
CIBC Life Insurance Company Limited / Compagnie d'assurance-vie C	\$ 80.24	\$ 80.24
La Capitale Financial Security Company	\$ 98.29	\$ 98.29
BMO Life Assurance Company	\$ 702.17	\$ 702.17
First Canadian Insurance Corporation	\$ 436.22	\$ 436.22
TD Life Insurance Company	\$ 87.23	\$ 87.23
Assurance-Vie Banque Nationale Compagnie d'Assurance-Vie	\$ 638.42	\$ 638.42
Pavonia Life Insurance Company of Michigan	\$ 5.72	
RBC Life Insurance Company	\$ 1,535.61	\$ 1,535.61
Hartford Life Insurance Company	\$ -	
L'Excellence Compagnie d'assurance-vie	\$ -	
American Health and Life Insurance Company	\$ 74.42	\$ 74.42
Gerber Life Insurance Company	\$ 8.15	\$ 8.15
Ivari	\$ 511.71	\$ 511.71
BMO Life Insurance Company	\$ 29.50	\$ 29.50
Trans Global Life Insurance Company	\$ 2.23	\$ 2.23
Foresters Life Insurance Company	\$ 398.87	\$ 398.87
Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance vie	\$ 4,472.56	\$ 4,472.56
Chubb Life Insurance Company of Canada	\$ 950.46	\$ 950.46
Medavie Inc.	\$ 11,266.54	\$ 11,266.54
L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance	\$ 88.49	\$ 88.49
Assurant Life of Canada	\$ 22.22	
La Survivance – Voyage, compagnie d'assurance	\$ 6.40	\$ 6.40
SSQ, Insurance Company Inc.	\$ -	
La Capitale Civil Service Insurers Inc	\$ 188.03	\$ 188.03